

Communiqué de presse

Urs Janett présidera la CdC

18 septembre 2026

Le conseiller d'État uranais Urs Janett présidera la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) dès le 1^{er} janvier 2027. Il succédera au conseiller d'État argovien Markus Dieth, en fonction depuis 2023. L'Assemblée plénière a procédé à l'élection lors de sa séance du 18 septembre 2026. Elle a également repourvu d'autres postes.

Urs Janett siège au sein du gouvernement uranais depuis 2016. Il y dirige le département des finances et a exercé la fonction de *Landammann* de 2022 à 2024. Urs Janett a étudié le droit à l'Université de Berne ainsi qu'à l'*University of Wales*, à Cardiff (Royaume-Uni). Il a obtenu son brevet d'avocat en 2003 à Altdorf. Après avoir exercé plusieurs fonctions au sein d'entreprises privées puis de l'administration cantonale uranaise, il a occupé le poste de secrétaire général au Tribunal administratif fédéral.

En tant que conseiller d'État, Urs Janett s'est investi au sein de la Conférence des directeurs des finances de Suisse centrale ainsi que du comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Depuis 2020, il représente son gouvernement lors des assemblées plénières de la CdC. Urs Janett est également actif au sein de la délégation suisse au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE), délégation qu'il préside depuis le 30 mars 2026.

Le conseiller d'État Urs Janett se réjouit de cette élection : « Pour moi et pour le canton d'Uri, assumer la présidence de la CdC est un grand honneur. Je souhaite mettre cette fonction à profit pour favoriser le dialogue et renforcer le fédéralisme ainsi que le respect mutuel, qui constituent des piliers essentiels de notre démocratie. » Urs Janett sera le deuxième représentant de la Suisse centrale à présider la CdC.

Markus Dieth : un engagement sans faille

Markus Dieth quittera la présidence de la conférence à la fin de l'année. Durant son mandat, l'Argovien s'est fait, avec entregent et conviction, le porte-voix des cantons. Il a consacré la CdC comme acteur important du processus politique et relayé les attentes cantonales, en particulier dans le dossier européen. En Suisse comme lors de ses multiples rencontres avec des décideurs européens, Markus Dieth a exposé la position des gouvernements cantonaux quant à l'avenir des relations avec l'Union européenne. Il a également défendu avec vigueur les intérêts des cantons auprès des instances fédérales, notamment dans le cadre du programme d'allègement budgétaire de la Confédération et de la péréquation financière nationale.

Homme de dialogue, Markus Dieth a entre autres encouragé les échanges avec la jeune génération, par exemple lors des manifestations liées aux 30 ans de la CdC. La numérisation figure parmi les priorités de son

engagement. Avec la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, Markus Dieth co-préside l'Administration numérique suisse (ANS). À ce titre, il a accompagné plusieurs projets importants, tels que l'identité électronique (e-ID), AGOV ou le service national des adresses. L'Assemblée plénière a élu le conseiller d'État saint-gallois Marc Mächler pour succéder à Markus Dieth dès janvier à la co-présidence de l'ANS.

Vice-présidence bernoise

Pour sa part, le siège dévolu au canton de Berne au sein du Bureau de la CdC a été repourvu grâce à l'élection de la conseillère d'État Astrid Bärtschi par l'Assemblée plénière. Astrid Bärtschi reprend dans la foulée la vice-présidence alémanique de la CdC, la vice-présidence romande étant exercée par la conseillère d'État neuchâteloise Florence Nater. Enfin, le président du gouvernement de Bâle-Ville, Conradin Cramer, a été désigné pour assurer dès janvier 2027 la présidence de la Commission Europe de la CdC. Le conseiller d'État fribourgeois Olivier Curty, qui occupe ce poste depuis le printemps 2025, ne se représentera pas aux élections cantonales de novembre 2026.

Contact / questions :

- Urs Janett, conseiller d'État (078 600 61 15, urs.janett@ur.ch)
- Markus Dieth, conseiller d'État (079 410 08 78, markus.dieth@ag.ch)
- Roland Mayer, secrétaire général de la CdC (031 320 30 00, r.mayer@kdk.ch)

Annexe :

- [Photo du conseiller d'État Urs Janett](#)